

Le labex iMUST encourage les échanges scientifiques entre équipes de recherche lyonnaises et étrangères via des dispositifs de mobilités entrante et sortante: "**mobilité in**" / "**mobilité out**", cette dernière se déclinant également pour les doctorants.

1. Mobilité in

Le dispositif de "*mobilité in*" vise à l'accueil au sein d'une équipe de recherche du labex iMUST, d'**enseignants-chercheurs ou de chercheurs de haut niveau** (junior ou senior) en poste à l'étranger. Il s'agit du soutien ou de la contribution au soutien pour un séjour de 2 à 6 mois de la personne invitée (par nombre de mois entier).

Modalités :

La demande est à adresser* au comité de pilotage (copil) du labex. Elle comportera le CV du candidat, son projet scientifique sur le site montrant, en particulier, l'adéquation avec les axes d'iMUST[†] (3 pages maximum). L'interdisciplinarité du projet, ainsi que l'implication d'équipes de différentes disciplines/unités (collaborations, cycle de séminaires interdisciplinaires, ...) seront des plus. Le dossier précisera le montant total du financement, la part demandée au labex iMUST, ainsi que les éventuelles contributions de la ou des équipes impliquées. Il sera obligatoirement visé par le directeur d'unité.

Les dépenses éligibles sont : les frais de déplacement et d'hébergement de l'invité, ou, très exceptionnellement, son salaire. Un montant maximum sera proposé par le copil iMUST, sur la base des frais de missions prévisionnels. Le remboursement sera effectué sur la base des frais réellement engagés (forfait pour les repas, justificatifs pour l'hébergement et le transport).

2. Mobilité out

Le dispositif de "*mobilité out*", vise à soutenir le séjour dans un laboratoire étranger d'un **enseignant-chercheur ou chercheur, ou d'un doctorant** appartenant à une équipe du labex (séjour de typiquement 2 à 6 mois). Un financement d'un montant maximum de 6k€ pourra être attribué. Les dépenses éligibles sont les frais de déplacement et/ou d'hébergement (base forfaitaire).

Modalités :

La demande est à adresser au comité de pilotage du labex*. Elle comportera le CV du candidat, son projet scientifique en adéquation avec les axes d'iMUST (3 pages maximum), ainsi qu'une lettre d'invitation du groupe d'accueil. Elle précisera le financement total et celui demandé au labex, et présentera une proposition de budget. Elle devra être visée par le directeur d'unité.

Pour les enseignants-chercheurs ou chercheurs : le dispositif devra de plus s'adosser soit sur un financement déjà obtenu par le chercheur (bourse, ou soutien de l'équipe d'accueil, par exemple), soit sur un support de type CRCT ou délégation CNRS.

Pour les doctorants : la demande sera transmise par le directeur de thèse et devra de plus comporter son visa ainsi que celui du directeur de l'École Doctorale dont relève le doctorant.

Pour ces deux types de mobilité, afin d'offrir une flexibilité maximale, les **demandes sont à soumettre au fil de l'eau et traitées trimestriellement** par le comité de pilotage du labex.

Pour le comité de pilotage d'iMUST,
K. Masenelli Varlot, C. Pinel, Ph. Poncharal, Ph. Vergne, F. Vallée

* Contact iMUST <http://www.labeximust.org/>
Amandine Ducreux amandine.ducreux@univ-lyon1.fr

†
D1: Catalysis & catalytic processes: "from atom to process, towards clean technologies"
D2: Functional materials, synthesis and design of objects
D3: Complex fluids, flows and interfaces: a "multiscale fluid laboratory"
D4: Theory, modelling and simulation
D5: Instrumentation and characterization